MANAGEMENT

Apprendre à manager son équipe à distance

Objectifs :

- **Comprendre les enjeux et les modalités du management à distance**
- **Apprendre à coordonner des collaborateurs distants**
- **Apprendre le management de confiance**
- **Apprendre à mesurer la performance de ses collaborateurs • Apprendre à adapter son style de management**

Durée de la formation :

7 heures

Nombre de stagiaires :

Coaching individuel – groupe 10 stagiaires maximum

Public concerné :

Primo Managers et Managers

Intervenants :

M. FREDY Emmanuel - Expert gestion de crise

Moyens pédagogiques :

Power Point / Echanges / exercices pratiques /jeux de rôle.
Principe : mise en situation / correction / application

Présence

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et contre signée par le formateur

Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

CONTENU DE LA FORMATION

Les enjeux du management à distance

- Management vertical « classique » et ses limites dans le cadre du télétravail
- Nécessité d'adapter son management au télétravail
- Management horizontal et collaboratif
- Les différences entre présentiel et distanciel

Organisation du travail de l'équipe

- Définir les règles du jeu en équipe
- Utiliser les bons outils collaboratifs pour gérer son équipe
- Faciliter le travail en équipe grâce aux outils collaboratifs
- Revisiter sa communication à distance
- Préserver le contact direct • Cultiver l'esprit d'équipe

Manager efficacement ses collaborateurs en télétravail

- Manager par l'objectif
- Cadrer l'activité autour de livrables clairs
- Suivre les performances des salariés à distance
- Motiver et engager son équipe
- Lâcher prise sur les horaires
- L'attention portée à ses collaborateurs
- Maintenir sa mission de développement du collaborateur
- L'équilibre vertueux de l'autonomie et la confiance
- Manager ressource

Les écueils à bannir

- La tentation du surcontrôle
- S'isoler de ses collaborateurs ou de certains collaborateurs
- L'intrusion dans la sphère privée de ses collaborateurs en visioconférence
- Le respect de l'environnement personnel des collaborateurs